LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique** des syndicats de l'enseignement public

Supplément au N°395
du 19 novembre 2026

ISSN 1245-0286

Au conseil national de la FSU du 18/09, le courant Front Unique est intervenu :

- pour dénoncer la situation de personnels précaires privés de complémentaire santé ;

- et pour que la FSU retire sa signature de l'accord PSC, aux effets délétères.

Présentation de la motion : ***Pour que la FSU dénonce l'accord PSC et retire sa signature***

Chacun doit constater que l'application de la PSC *[Protection sociale complémentaire]* dans la Fonction Publique visait à s'attaquer à la sécurité sociale, à permettre au gouvernement de piller la protection sociale des travailleurs pour financer son armée, sa police et ses cadeaux aux grands patrons. C'est dire la responsabilité de notre fédération dans cette entreprise puisqu'elle a accepté de signer l'accord PSC en sacrifiant son mandat du 100 % Sécu.

Depuis le 1er septembre 2026, des milliers d'agents publics contractuels se retrouvent privés de tout accès aux soins, radiés unilatéralement par leur mutuelle obligatoire uniquement parce que leur contrat est statutairement précaire. Chaque année il s'arrête pour être relancé.

C'est bien la mise en place de l'accord PSC qui est responsable de cette situation inacceptable pour nos collègues. Ils sont obligés d'avancer leurs frais médicaux malgré leurs faibles salaires, quand ils ne renoncent pas aux soins, et sont laissés sans réponse par des sections syndicales impuissantes face à une situation nationale qui les dépasse largement.

Tout porte à croire que rien n'a été prévu par le gouvernement pour ces catégories de personnels qui pourraient donc se retrouver à vivre cette situation dramatique chaque année.

Il est urgent que notre fédération agisse à tous les niveaux pour que nos collègues gravement lésés dans leurs droits y soient rétablis sans délai et s'assure que cette situation ne puisse plus se reproduire.

A la veille des élections professionnelles, notre fédération est obligée de tirer un bilan sans appel de l'application de la PSC.

Si notre fédération évoque aujourd'hui une réforme qui n'est pas la sienne et qu'elle constate justement que sa mise en place se fait au détriment de la protection des agents, elle doit en tirer toutes les conséquences.

Pour cela, la FSU doit dénoncer l'accord PSC et ses conséquences concrètes, et retirer dès à présent sa signature pour reprendre son exigence du 100 % Sécu.

Motion : ***Pour que la FSU dénonce l'accord PSC et retire sa signature***

La FSU constate que l'application de l'accord PSC est une régression très importante pour les droits des personnels, particulièrement pour les retraités. De plus, elle conduit à des interruptions dans la protection sociale de milliers d'agents contractuels.

Le CDFN de la FSU décide en conséquence que notre fédération doit retirer sa signature de l'accord relatif à la PSC.

(Résultats du vote : 7 Pour / 75 Contre / 9 Abstentions / 8 Refus de vote)